

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration

Nettoyons et Embellissons!

Les citoyens de la ville doivent consacrer les premiers jours de la semaine prochaine à nettoyer les alentours de leurs demeures, les cours, les devant de portes, etc. C'est un ordre du Bureau d'hygiène dont l'importance est visible à tous et à laquelle personne ne devrait se soustraire.

Au cours des longs mois d'hiver, les déchets de toutes sortes s'amoncellent aux alentours des maisons. La neige les recouvre temporairement et le froid les rend inoffensifs. Mais à l'arrivée du printemps, avec le dégel, ces tas de déchets, de cendres, et le reste, apparaissent dans toute leur horreur. Sous l'action du soleil ils fondent, se réchauffent et entrent bientôt en fermentation. Ils deviennent un milieu favorable au développement des microbes de toutes sortes. La mouche de maison y verra un endroit idéal pour pondre ses oeufs, et bientôt des milliers de ses descendants en sortiront.

Au point de vue sanitaire, il est facile à comprendre pourquoi le Bureau d'hygiène commande l'enlèvement des déchets dès le printemps venu. L'inspecteur sanitaire fera sa tournée d'examen jeudi prochain et ceux qui auront négligé l'observance de ce règlement pourraient être puni sévèrement.

Mais il ne suffit pas de considérer le point de vue d'hygiène, il y a celui d'embellissement qui compte pour beaucoup dans la vie des citoyens d'une ville.

Il y a certains petits travaux d'embellissement qui coûtent peu, dont celui qui les accomplira sera fier et qui contribueront dans l'ensemble à rendre notre ville plus attrayante, à lui donner un cachet de propreté nécessaire dans une ville comme dans une maison.

L'embellissement de notre ville est un point que l'on néglige un peu chez-nous. Peu d'efforts sont faits dans ce sens, et pourtant tout devrait converger vers ce but. La plantation d'arbres d'ornementation, l'apport de pelouse sur certains terrains, un peu de peinture ici et là, le chaillage des granges et hangars, une cloture redressée et peinte, tout cela ne coûte pas cher à faire, mais un peu de tout cela contribuerait beaucoup à changer l'aspect de la ville.

Nous ne voulons pas importuner l'exécutif de la Chambre de Commerce avec une nouvelle suggestion, mais nous croyons tout de même que cette organisation serait toute désignée pour entreprendre une campagne d'embellissement dans notre ville. Un comité pourrait être chargé de tracer un programme d'action et de le mettre à exécution. Il ne pourrait pas tout accomplir dans un an, avec un peu de persistance nous avons l'assurance que l'apparence générale de notre ville serait considérablement améliorée.

Nous lisions récemment, que la ville de Rivière-du-Loup, par l'intermédiaire de son député fédéral, vient d'obtenir un autre canon allemand pour orner la place publique de l'Hôtel-de-Ville. Ne pourrions-nous pas obtenir la même chose?

Dans la plupart des villes canadiennes on voit une plaque commémorative de la Grande Guerre, avec un tableau d'honneur de ceux de la localité qui ont perdu la vie sur les champs de bataille européens et des autres qui ont risqué la leur. Nous en comptons plusieurs de ces héros, et pourtant il y a nulle part la plus petite inscription à leur mémoire.

Il y a bien encore la question d'un parc public, d'un terrain d'amusement pour les enfants et que de chose encore. Ce sont de petits détails, nous dira-t-on, mais des détails qui ont une importance plus grande qu'on se l'imagine généralement. Pensons à ces choses, parlons-en souvent aux bonnes occasions.

Un citoyen qui aime son lieu d'habitation est un citoyen heureux. Pour aimer la ville où l'on vit, il faut qu'elle ait des charmes. C'est à nous d'en donner à notre ville.

Gaspard BOUCHER.

PIERRE L'ERMITE

Comme il arrivait un jour au chevet d'un vieux moribond de sa paroisse qui avait passé la plus grande partie de sa vie—sinon sa vie tout entière—à oublier qu'un soir viendrait où les comptes devraient être rendus à Dieu, le brave homme, prenant peut-être une assonance pour un calembour l'accueillit de la sorte:

—Ah! voici l'abbé Loutil avec ses outils!

C'est qu'en effet Pierre L'Ermitte, chanoine honoraire et curé de Saint-François de Sales, se nomme aussi, se nomme surtout l'abbé Loutil.

Quant à ses "outils", comme disait le bon vieillard, lequel se lamenta à la minute de sa mort (c'est une anecdote authentique) de quitter le monde sans avoir bu les douze cents bouteilles de "vin poilu" qu'il possédait encore, quant aux "outils" de Pierre L'Ermitte, ils sont les plus divers.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LA CENTRALISATION EN FRANCE

—I—
On n'apprend rien à personne en disant que la France est le pays de la centralisation par excellence. Mais bien des gens se trompent en associant l'idée de centralisation à outrance à celle de monarchie absolue. En réalité, sous Louis XIV et Louis XV, monarques absolus s'il en fut, il existait une assez forte décentralisation. Les communes étaient bien plus autonomes qu'aujourd'hui: les Provinces avaient leur parlement, leurs services distincts et avaient une certaine ressemblance avec celles du Canada ou même les Etats américains. Sans doute, depuis des siècles, les rois de France avaient fait des efforts pour consolider leur trône en rétablissant diverses libertés; mais leur but était l'unité politique, non l'unité administrative proprement dite. Ils s'en prirent aux seigneurs féodaux, aux Réformés qui étaient suspects d'entretenir des relations avec des puissances étrangères. Mais il ne leur vint pas à l'esprit d'empiéter sur les

classes ces notes: tirer parti de tout. Sur la table, une table minuscule dont un écolier moderne ne se contenterait pas, bien sûr, cinquante, cent, deux cents bouts de papier s'écrasent entre un serre-livres, et le mur. Fiches? Notes? Cartons? Non point! Je vous l'ai dit: des bouts de papier, des lettres pliées en deux ou quatre, des débris de revue, des feuilles de cahier, des prospectus, et, sur chacune et sur chacun, un mot, deux mots, quelquefois trois, rarement quatre, jamais plus. Cela lui suffit. Ce sont des sujets d'articles cueillis au hasard, notés sur le vif, tout chauds, synthétisés en vingt syllabes évocatrices qui attendent leur tour d'être choisies et de se transformer en 150 lignes de journal.

En outre, comme un vieux soldat ne s'embarque jamais sans biscuits, un marin sans bousole, un mécanicien sans charbon, l'abbé Loutil ne quitte jamais Paris sans une pite pochette de papier carton, une de ces pochettes dans lesquelles on glisse les cartes routières, et où il a entassé une bonne douzaine de ces fameux bouts de papier.

—Ainsi, dit-il, si, là où je campe, on me demande d'urgence un article, je puise là-dedans. De la sorte, je ne suis jamais pris au dépourvu.

—Quand j'écris! Le soir. Avant de dîner, j'ai eu rarement le temps de dépeigner mon propre courrier. Songez donc à l'emploi de ma journée! Ma messe dite, je commence à recevoir des visites. Vous connaissez l'escalier qui grimpe à mon bureau, à Saint-François de Sales? Eh bien! lorsque la salle d'attente est pleine, l'escalier, à son tour, se garnit de monde. Les gens s'assoient sur les marches. Cela dure jusqu'à 11 heures, souvent midi. Je déjeune, en vingt minutes! L'après-midi je vais voir mes malades, mes pauvres, mes oeuvres, mon secrétariat social, mes patronages, mes scouts. Je rentre pour recevoir encore des visites, consoler, soulager, reconforter, diriger, magnifier. Entre temps, je lis les journaux. J'en fais aussi. J'assure la publication de mon bulletin paroissial: La Plaine. Je pense à mes livres. J'en ai publié dix-huit, déjà. Un dix-neuvième est sous presse. J'en ai d'autres en tête, mais je ne les écris pas à Paris, c'est impossible. Je les écris à Noirmoutiers, où je conduis chaque année, pendant les vacances, mes colonies scolaires.

C'est là aussi que je peins... La mer! Quelle merveilleuse chose. Je l'ai "faite" à toutes les heures du jour et de la nuit... Tenez, voilà des ébauches, des pochades. La mer furieuse; la mer méchante, la mer calme; la mer à l'aube; la mer aux étoiles. Je m'en vais avec ma boîte à pouce sous

(A suivre)
George Neatler Tricoché.

fiter des quarts d'heure, voyez-vous! Je n'ai pas d'autres moyens de m'en servir!...

Comme je vais me retirer, l'Ermitte saisit au hasard une feuille qui traîne et y trace deux mots au crayon:

—Vous venez de me fournir un sujet d'article, me dit-il... Vous en doutiez-vous?...
Pauluel MERMONT.
(L'Echo de Paris.)

"L'Echo du Patronage"

Les Canadiens, peuple de... voleurs!?!

à Excusez... ce n'est pas une injure que je vous jette à la face.

Toutefois, lisez.

"Un paysan, écrit Louis Veuillet, se moquait de son voisin parce que celui-ci voulait pas, comme lui, passer le dimanche à travailler aux champs, mais cherchait au contraire à sanctifier le jour du Seigneur en assistant aux offices de la paroisse.

—Suppose, lui dit le voisin, dans l'intention de l'éclairer, suppose que j'ai sept louis en poche, et rencontrant un homme sur le chemin, je lui en donne six. Que di-

rais-tu de cela?

—Je te trouverais généreux et je dirais que l'homme qui t'aurait rencontré en si bonne disposition te devrait bien de la reconnaissance.

—Fort bien. Mais si au lieu de m'en savoir gré, il me jetait par terre et me volait mon dernier louis que je me serais réservé, que dirais-tu?

—Le misérable, il faudrait le pendre, ce ne serait pas de trop!

—Ami, c'est pourtant là ton histoire. Dieu t'a accordé six jours pour travailler, il ne s'est réservé que le septième; il nous a commandé de le sanctifier. Et toi, au lieu d'être reconnaissant de ses dons et de respecter sa volonté, tu lui voles le septième jour. Le cas n'est-il pas le même? Que t'en semble?"

Que vous en semble? Ne serions-nous par un peuple de voleurs!?!

Enlevons au point d'interrogation sa raison d'être; ses deux acolytes peuvent comporter nu démenti indigné, irréusable: prouvons par les faits que nous y avons droit.

LUDOVIC.

LISEZ LES ANNONCES ET ENCOURAGEZ TOUS NOS ANNONCEURS

Dr. A. M. SORMANY

RAYONS X — TRAITEMENTS ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES

Heures de bureau:—

8 heures à midi — 1 hre à 4 hres de l'après-midi — 7 à 9 heures du soir ou par rendez-vous.



New Brunswick

La Protection des Forêts du Nouveau-Brunswick

UNE DEMANDE DE COOPERATION

De l'honorable Charles D. Richards, Ministre des Terres et des Mines

Nous sommes à l'issue de cette période de l'année où les feux menacent nos forêts et mettent en danger cet héritage important.

Nos forêts constituent l'une des plus grandes ressources naturelles du Nouveau-Brunswick et doivent être protégées. Les produits forestiers dans cette province en 1928 se sont chiffrés à plus de \$30,000,000, se plaçant deuxième en valeur ensuite des produits agricoles.

De la préservation de nos forêts dépend aussi la conservation de nos pouvoirs d'eau pour les développements hydro-électriques, l'existence du poisson et du gibier, la sauvegarde des beautés naturelles de notre Province et le développement des attractions aux touristes.

Malgré qu'il y a eu une amélioration dans les pertes encourues par les feux de forêts depuis quelques années, il y a encore trop de feux qui sont purement le résultat de la négligence. Il y a encore beaucoup à faire — il faut que tous les citoyens réalisent que le plus petit acte d'imprudence peut causer des pertes incalculables.

Je demande à chaque citoyen de cette province de coopérer avec le Service provincial des Forêts et les autres organisations forestières pour préserver notre grande ressource naturelle.

Votre tout dévoué,

Frédéricton, 26 avril 1929.